



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réhabilitation des cités minières

Question écrite n° 569

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur la programmation 1997 de la rénovation des logements miniers du Nord-Pas-de-Calais au titre des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). En effet, il rappelle que les crédits de l'ANAH sont l'une des principales sources de financement de la rénovation des logements miniers du Nord - Pas-de-Calais. Ce patrimoine compte 75 000 logements, dont 35 000 restent à rénover pour disposer des normes de confort minimales. Or, l'enveloppe accordée aux logements miniers passerait de 119 millions de francs à 30 millions de francs pour 1997. Le montant de la subvention par logement passerait par ailleurs de 45 000 francs à 22 000 francs. Si ces orientations étaient confirmées, cette diminution brutale des crédits remettrait en question la politique de rénovation de l'habitat minier initiée depuis plusieurs années. Par conséquent, il lui demande les mesures qui seront prises par son ministère pour garantir la poursuite, à un rythme équivalent à celui des années précédentes, de la politique de rénovation des logements miniers.

Texte de la réponse

Au cours des quatre dernières années, les crédits mis en place par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ont permis la mise en chantier d'opérations de réhabilitation concernant en moyenne 1 700 logements par an pour le bassin minier de la région Nord-Pas-de-Calais. Les difficultés rencontrées dans la conduite de ce programme ont résulté exclusivement des limites des capacités financières de la Soginorpa et de la Sacomi, les crédits mis à disposition par l'ANAH n'étant jamais intégralement consommés. Pour cette année, les subventions engagées par l'ANAH devraient permettre de financer 2 000 rénovations, compte tenu des reports des années antérieures et des crédits accordés au titre de 1997. Les problèmes de la Soginorpa sont actuellement à l'étude, notamment au niveau de l'aménagement des statuts, en liaison avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, plus directement en charge de la tutelle de la Soginorpa.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 569

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 1997, page 2254

Réponse publiée le : 11 août 1997, page 2601